

# Karim Younès rencontre le président du front El Moustaqbel

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4861 - Mercredi 21 août 2019 - Prix : 10 DA

Distribution non équitable  
**La crise  
du lait  
refait surface**

Page 2

L'Organisation des moudjahidine réclame la dissolution du FLN

## Le torchon brûle entre l'ONM et le vieux parti

Page 3

### L'esprit des accords de Sotchi

Par Mohamed Habili

**L**es chefs d'Etat des pays parties de l'accord de Sotchi, que sont la Russie, la Turquie et l'Iran parviendront-ils une fois de plus, lors de leur prochain sommet prévu dans quelques jours à Ankara, à surmonter des différends dont l'expression sur le terrain risque à tout moment désormais de dégénérer en une hostilité déclarée ? Pour empêcher que l'armée syrienne ne reprenne complètement la stratégie Khan Cheikoun, de surcroît la principale ville du nord-ouest, la Turquie y a dépêché un convoi de renfort, qui a été stoppé net par l'aviation syrienne alors qu'il se trouvait encore à une bonne distance de sa destination. Les Turcs ont affecté d'en être surpris, invoquant et les accords de Sotchi et le fait qu'en l'occurrence ils avaient prévenu les Russes de leur mouvement. Cette fois-ci les avions syriens ont pris soin de ne pas viser directement le convoi militaire turc, se contentant de tirs de sommation, qui d'ailleurs ont fait des victimes civiles, mais demain il peut en être autrement. Et alors c'en sera définitivement fini de ce marché de dupes qu'on appelle le processus, ou l'entente, ou les accords tripartites de Sotchi. Que sont-ils ces accords ? En un mot comme en cent, ils consistent à geler la situation là où la guerre se poursuit en Syrie, c'est-à-dire au nord de la Syrie, et notamment à Idlib, tout le temps qu'il faudra avant que les Etats-Unis ne se décident à rappeler une bonne fois pour toutes ce qu'il leur reste de soldats en Syrie.

Suite en page 3

### Journée nationale du moudjahid

# Bensalah appelle à faire avancer le processus de dialogue



Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a renouvelé son appel à toutes les bonnes volontés parmi les forces politiques, les acteurs de la société civile et les personnalités nationales, à contribuer à la réunion des conditions appropriées et à faire avancer le processus de dialogue pour atteindre «rapidement» ses objectifs. Lire page 3

Ils ont marché pour le 26<sup>e</sup> mardi

## La détermination des étudiants toujours intacte

Page 2

Concert le 27 août prochain à l'Opéra d'Alger

## Naïma Dziria et Hassiba Abderaouf retrouvent leurs fans

Page 13

Distribution non équitable

# La crise du lait refait surface

■ Le sachet de lait se fait rare dans certaines communes de la capitale, à l'image de Ain Benian, Zéralda, Mahelma, Staoueli et d'autres encore qui souffrent depuis des semaines de la rareté du lait contrairement à d'autres où les citoyens ont droit jusqu'à huit sachets de lait par jour.

Par Thinhinene Khouchi

La rareté du lait en sachet de 25 DA refait surface dans certaines communes de la capitale. Depuis quelques jours et même avant l'Aïd el Adha, les Algérois peinent à trouver ce produit subventionné par l'Etat. Pour preuve, dès 7 h du matin, on assiste à de longues files d'attente devant les épiceries dans de nombreux quartiers d'Alger. Pour cause, la distribution de lait en sachet n'est pas équitable dans la capitale et dans plusieurs wilayas du pays. En effet, à Ain Benian ou Zéralda, le lait n'est pas disponible contrairement à d'autres communes où on observe une abondance de ce produit. A l'image de la commune de Gué de Constantine, Kouba et Bab El Oued où les citoyens ont droit jusqu'à huit sachets de lait par jour. Cette distribution non-équitable agace les citoyens qui doivent se rendre de bon matin dans les communes voisines pour s'approvisionner en lait, qui souhaitent que ce problème soit réglé. «Depuis plusieurs semaines, la livraison du lait en sachet est perturbée. Le problème c'est que l'épicier qui se trouve à 20 mètres est toujours approvisionné en lait en sachet mais moi non», assure un épicier dans le quartier dit «la forêt» à Ain Benian, sans pour autant expliquer les raisons de cette situation. Sur les hauteurs d'Alger, la rupture de distribution du lait sévit depuis plus d'un mois. C'est ce que confirme Ali père de trois enfants habitant à El-Achour.

«Tôt le matin ou en fin d'après-midi, je ne parviens pas à dénicher le fameux sachet de lait de 25 DA», nous confie-t-il. Il ajoutera que quand enfin il arrive à acheter le sachet de lait, souvent et à cause de la canicule et la mal-conservation du produit, le lait tourne et «on se retrouve avec trois sachets de petit-lait au lieu du lait».

Dans la localité de Zéralda ou même à Douera, le sachet de lait est introuvable depuis des semaines. En effet, les habitants se plaignent, eux aussi, du manque de ce produit. Une mère de famille habitant à Zéralda nous confie : «Je ne trouve pas de lait en sachet depuis maintenant 10 jours». En outre, les rares épiceries qui ont du lait en sachet profitent de ce manque pour gonfler le prix. Les citoyens sont contrariés mais sont obligés de subir. En effet à Zéralda, les vendeurs de cet produit de première nécessité et tant consommé par les Algériens, se vend à 50 DA au lieu de 25 DA le sachet, avons-nous constaté. Pour faire face à cette pénurie, beaucoup de citoyens optent pour le lait en poudre dont ils achètent de grandes quantités qu'ils stockent. A ce propos, un père de



famille nous explique que cette pénurie de lait en sachet devient de plus en plus lourde et qu'il est obligé d'opter pour le lait en poudre qui coûte cher aussi et n'est pas du goût de tout le monde. «La plupart des magasins de notre quartier enregistrent, depuis quelques jours, un manque de lait en sachet», dira Smail, ajoutant : «Je suis donc

obligé d'acheter du lait en poudre, bien que mes enfants ne l'aiment pas, mais bon, il n'y a pas d'autres solutions». Une maman de trois enfants nous a affirmé que chaque jour, elle et son mari sont obligés de passer par les longues files pour acheter deux sachets de lait car l'épicier de leur quartier a limité le nombre de sachets que les

citoyens doivent acheter. Mais selon elle, ce dernier (l'épicier) triche et donne à ses clients fidèles plus que deux sachets de lait ce qui, à chaque fois, crée un certain malaise entre ce dernier et les clients. Idem pour un autre père de famille croisé au marché de Zéralda qui nous a déclaré : «Je fais la chaîne pour acheter du lait et des fois, il est quasi-

ment introuvable. Et quand il est disponible, il se vend "sous le manteau" et en petite quantité». Ces citoyens que nous avons rencontrés souhaitent que le lait en sachet soit disponible chaque jour chez les épiceries spécialisées et au prix fixé par l'Etat sans aucune hausse soudaine prise sur un coup de tête des épiceries.

T. K.

Ils ont marché pour le 26<sup>e</sup> mardi

## La détermination des étudiants toujours intacte

Les étudiants ont occupé hier, la rue pour le 26<sup>e</sup> mardi consécutif. Ils étaient plusieurs centaines, entre étudiants et citoyens, à marcher sous un soleil de plomb et faire vibrer une nouvelle fois les rues de la capitale, pour maintenir la pression en cette période des vacances. Comme chaque mardi, les étudiants continuent de manifester et ne désarment pas. La marche a coïncidé avec la célébration de 63<sup>e</sup> anniversaire du Congrès de la Soummam du 20 août 1956, événement historique qui a marqué un tournant décisif de la guerre de Libération. Malgré un net recul du nombre d'étudiants dans la rue, à cause des vacances et la fermeture des résidences universitaires, ils ont décidé de maintenir les manifestations durant le mois d'août en attendant un retour explosif avec la rentrée sociale et universitaire.

Ils étaient en revanche, accompagnés comme chaque mardi par des citoyens de tout âge. Comme à l'accoutumée, la marche a démarré de la place des Martyrs pour se diriger vers le centre-ville. Les étudiants affirment à l'unanimité que «le hirak étudiantin se maintiendra durant ce mois des vacances. Rien n'affectera la résolution des étudiants à poursuivre leur mouvement de contestation». «Nous continuerons à marcher chaque mardi pour faire entendre notre voix et réclamer le changement dans le pays», diront les manifestants.



PH: Soraya J. A.

de «Rahou d'jay, rahou d'jay el issyane el madani!». Le cortège tourne vers le boulevard Khemisti en scandant «Ya hna ya entouma, maranache habssine», (C'est nous ou c'est vous, on ne s'arrêtera pas). «Libérez les détenus d'opinion, libérez Bouragaa». Vers la fin de la marche ainsi qu'à son début, les étudiants entonnent «Qassaman», l'hymne national. C'est une tradition chez eux.

Par ailleurs, les manifestants ont réussi à chasser les «intrans» «badissistes-novembistes» qui envahissent chaque fois leur mouvement. Aucune trace de leurs bannières qui sont habituellement très visibles.

Les étudiants sont conscients de toutes les manipulations et ils se montrent prudents. Ils ont fini par chasser ces derniers de la marche. «Nous sommes réunis autour d'un seul objectif celui exigé par le peuple : «Algérie libre et démocratique», affirment-ils d'une seule voix. Sur les banderoles et pancartes déployées, on pouvait lire : «La revendication des étudiants est la revendication du peuple : Tetnahaw ga3!» (Vous partez tous), «Résistons, résistons, la issaba refusons», «Pas de dialogue avec la bande», «Nul ne peut arrêter la volonté d'un peuple uni», «Pas d'élection avec la bande», «Non, nous ne dialoguons pas avec les gangs», «Le hirak a ses représentants», «la commission de dialogue ne me représente pas»... Outre les revendications habituelles pour le départ de tous les symboles de l'ancien régime, les étudiants ont réclamé la libération des détenus du hirak, notamment le moudjahid Lakhdar Bouregaa.

Comme à l'accoutumée, dès les premières heures de la matinée, la capitale a été quadrillée par la police. Vers 12h30, les manifestants se rassemblent devant la Grande Poste ensuite ils se sont dispersés dans le calme. Comme à Alger, les étudiants sont sortis dans plusieurs wilayas pour réclamer le changement.

Louiza Ait Ramdane

Journée nationale du moudjahid

# Bensalah appelle à faire avancer le processus de dialogue

■ Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a renouvelé son appel à toutes les bonnes volontés parmi les forces politiques, les acteurs de la société civile et les personnalités nationales, à contribuer à la réunion des conditions appropriées et à faire avancer le processus de dialogue pour atteindre «rapidement» ses objectifs.

Par Meriem Benchaouia

«**J**e renouvelle mon appel à toutes les bonnes volontés parmi les forces politiques, les acteurs de la société civile et les personnalités nationales à contribuer à la réunion des conditions appropriées et à faire avancer le processus de dialogue pour atteindre rapidement ses objectifs», a indiqué M. Bensalah dans son message à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du moudjahid (20 août), affirmant que «ce dialogue est national, sérieux, élargi et sans exclusion en tant que voie garantissant au peuple algérien le droit de choisir le président de la République, le plus rapidement possible, une fois instaurée la confiance en les mécanismes assurant la régularité et la transparence de l'élection présidentielle». Dans le même contexte, le chef de l'Etat a souligné que «la voie du dialogue est la seule et unique à permettre de surmonter la situation actuelle et partager la conviction de l'impé-



la facilitation du dialogue, qui se trouve être incontournable pour la réalisation du plus large consensus national possible permettant au peuple algérien d'exercer sa souveraineté à travers une élection présidentielle crédible et incontestable». Il a souligné que «cette élection est aux yeux de la majorité du peuple et des forces politiques, non seulement une nécessité impérieuse mais également une solution urgente à même de garantir à notre pays un nouveau départ avec des institutions constitutionnelles pleinement légitimes pour faire face aux défis socio-économiques urgents et consolider la confiance de nos citoyens en un avenir meilleur». M. Bensalah a estimé que «l'Algérie forte et inexpugnable pour laquelle se sont sacrifiés les chouchous et tant vénérée par ses enfants, exige plus que jamais en cette conjoncture particulière, une hiérarchisation des priorités afin d'éviter des conséquences incertaines, quand bien même leurs prémisses sont perceptibles». **M. B.**

tif de cette démarche, favorablement accueillie par l'opinion publique et enregistrant une adhésion et un soutien croissants de la part des acteurs de la scène nationale». Le chef de l'Etat a salué la noble démarche engagée par l'Instance de dialogue et de médiation «avec lucidité, efficacité et ouverture dans

Instance de médiation et de dialogue

## Karim Younès rencontre le président du front El Moustaqbel

Karim Younès, Coordinateur du panel de médiation et de dialogue, a rencontré hier après-midi Abdelaziz Belaid, président du front El Moustaqbel en vue d'écouter les propositions que ce dernier formulera pour engager le dialogue national inclusif. Au siège de son Instance, le coordinateur du panel déplorera et réfutera «catégoriquement», les informations selon lesquelles il excluait «les partis de l'ex-alliance présidentielle» du processus des pourparlers que l'Instance entend tenir. Dans le cadre des rencontres inscrites sur son agenda, le panel de médiation et de dialogue a entamé hier sa première rencontre avec les partis politiques. A ce titre, Karim Younès, accompagné d'une délégation représentant son Instance, s'est rendu au siège du parti Front El Moustaqbel, de

Abdelaziz Belaid, sis au Vieux Kouba-Alger. Il s'agit là, dira Karim Younès d'une rencontre qui s'inscrit dans le cadre du processus des pourparlers que son Instance a engagé avec les acteurs de la société civile dont ceux représentant la scène politique en vue d'écouter et de recenser les suggestions du parti de l'ex-candidat aux présidentielles annulées du 18 avril dernier, pour une sortie de la crise politique actuelle que traverse le pays depuis plusieurs mois. La formation du Front El Moustaqbel est ainsi le premier parti politique porté sur l'agenda de l'Instance de médiation et de dialogue inclusif auquel a appelé le chef de l'Etat. A ce sujet, joint par nos soins, Karim Younès, qualifiant «d'intox injustes» les informations circulant sur certaines chaînes de télévision pri-

vées faisant dire au coordinateur du panel qu'il «rencontrerait tous les partis politiques hormis ceux de l'ex-alliance présidentielle». Des propos que Karim Younès déplorera et réfutera «catégoriquement». «Les rencontres unilatérales que nous comptons engager sont ouvertes à tous les partis qui auront répondu favorablement à notre invitation. Nous n'en faisons aucune exception», assurera-t-il. D'ailleurs, poursuivra-t-il, «nos prochaines rencontres seront respectivement, à partir de demain (aujourd'hui) avec le parti Talai El Houriyat de Ali Benflis, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, ainsi que le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaibèche». Pour rappel, dans le cadre de la poursuite de la série de rencontres avec les acteurs politiques et la société civile,

l'Instance nationale de dialogue et de médiation, sous la présidence de Karim Younès, a rencontré à son siège dimanche dernier une trentaine de jeunes acteurs du hirak venus de six wilayas de l'est du pays, ainsi que des représentants d'organisations nationales, qui en ont exprimé la demande, pour écouter leurs propositions en vue de sortir de la crise que traverse l'Algérie. Il s'agit de Djamaâ Daâwa oua Tabligh, de l'Organisation nationale des gardes communaux, du Courant populaire de l'Algérie unifiée (parti en cours de création) et de l'Organisation nationale pour la consécration de la paix et de la citoyenneté qui avaient alors affirmé qu'ils étaient «pleinement disposés à contribuer avec l'Instance à la réalisation des objectifs escomptés» pour une

LA QUESTION DU JOUR

## L'esprit des accords de Sochi

Suite de la page une

De ces soldats, il faut dire qu'on en a un peu perdu le compte, avec tous ces retraits annoncés puis gelés, qui se sont succédés depuis la fin de l'année dernière. Sont-ils encore 2 000, ou ont-ils diminué depuis ? Il y a encore peu les Américains ont demandé aux Allemands d'envoyer des soldats pour les remplacer, mais les Allemands ont refusé tout net. Le fait prouve en tout cas que l'administration américaine tient toujours à les rappeler. Ce qui du reste conviendrait à tout le monde en Syrie, à l'exception des Forces démocratiques syriennes bien sûr, à dominante kurde, pour qui ce serait plutôt là une trahison de la part des Américains. Ce rappel des troupes stationnées en Syrie étant une promesse de campagne de Donald Trump, il y a tout lieu de penser qu'il aura lieu au bout du compte, et au plus tard la veille de l'élection présidentielle de novembre 2020. Les accords de Sochi voleront probablement en éclats dès lors qu'il devient une certitude. Les Turcs ne font plus rien en Syrie qui ne soit pas en relation directe avec ce retrait. Non moins d'ailleurs que les Syriens, les Iraniens, les Russes, et même les forces kurdes. Les tirs de sommation des Syriens à l'adresse du convoi militaire turc disent assez ce qui risque de se produire quand les soldats américains auront quitté pour de bon le pays. Les accords de Sochi n'auront plus de raison d'être. Conséquence : la présence militaire turque cessera du même coup d'être tolérée. Les Iraniens, par la bouche de Ali Khamenei, n'ont pas caché leur rejet sans appel de la zone de sécurité, sur quoi un accord serait intervenu entre Turcs et Américains. C'est une provocation a déclaré le Guide suprême iranien, quand l'annonce en a été faite, non par les Américains d'ailleurs, qui au contraire ont toujours été discrets sur la question, mais par les Turcs, plus intéressés par le départ des Américains que les Syriens eux-mêmes. **M. H.**

L'Organisation des moudjahidine réclame la dissolution du FLN

## Le torchon brûle entre l'ONM et le vieux parti

L'Organisation nationale des moudjahidine a réitéré hier son appel à rendre le sigle du Front de libération nationale (FLN) aux Algériens, et mettre ainsi l'ex-parti unique au musée. Dans une vidéo mise en ligne sur Youtube à l'occasion de la célébration du double anniversaire du 20 août, le secrétaire général par intérim de l'ONM, Mohand Ouamar Benelhadj, a lancé un appel au ministère de l'Intérieur pour la suppression du sigle FLN du nom du Parti du Front de libération nationale (PFLN). Il demande clairement au ministère de l'Intérieur, légalement habilité à prendre des décisions dans ce sens, d'appliquer la loi sur les partis politiques en

retirant l'agrément au FLN. «Nous nous sommes beaucoup exprimés sur le Front de libération nationale et avons demandé plusieurs fois aux autorités d'enlever ce symbole du parti et aujourd'hui, nous réitérons notre demande à l'occasion du 20 août», a-t-il dit. «Le pouvoir réglementaire est entre les mains de l'Etat et notamment du ministère de l'Intérieur», a affirmé le SG par intérim de l'ONM ajoutant que la loi, que «ce soit celle de 2012 ou celle de 1990 interdit l'utilisation des anciennes appellations des partis». «Nous, en tant que moudjahidine, avons enlevé de notre conscience l'appellation du Front de libération nationale qui n'a plus sa raison

d'être. S'ils veulent lui ajouter un autre nom ou qualificatif, grand bien leur fasse», a estimé Mohand Ouamar Benelhadj.

### Le FLN réplique et se défend

Ainsi, en réponse à cet appel, le vieux parti n'a pas tardé à se manifester via la voix de Mustapha Maazouzi, membre du bureau politique du FLN. Ce dernier invite Mohand Ouamar Benelhadj à «balayer devant sa porte avant de s'en prendre au FLN». Et pour cause, il remettra sur la table «le dossier des faux moudjahidines» qui a terni l'Organisation des

moudjahidine. Et à Mustapha Maazouzi de considérer que «l'ONM est pertinemment appelée à disparaître, alors que le FLN, lui, est un héritage historique dont seul le peuple décidera de son sort». En outre, soulignant que «Mohand Ouamar Benelhadj a un problème avec le FLN», le membre du BP du FLN considérera que ce dernier «n'est pas habilité à parler au nom de l'ONM». La raison, poursuivra-t-il, est que Mohand Ouamar Benelhadj «n'est que SG par intérim de l'Organisation» et qu'à ce titre, il «n'a aucune légitimité» du moins «jusqu'à la tenue du prochain congrès» de l'ONM.

Meriem Benchaouia

Source d'Ain Silène à Khenchela

# Un haut lieu pour se désaltérer, guérir et évoquer l'histoire

■ Le site de la source d'Ain Silène, dans la commune d'El Hamma (Khenchela), attire quotidiennement en été des centaines de personnes qui parquent leurs voitures sur la lisière de la route Khenchela/El Hamma et se constituent en de longues files d'attente pour se désaltérer de son eau pure et remplir bouteilles et même jerricans.

Par Farida Y.

Si la majorité de ces personnes sont de Khenchela et ses environs, nombre d'autres viennent des wilayas voisines Oum El Bouaghi, Batna et Biskra, en compagnie de leurs familles, pour s'abreuver à cette source et jouir d'une virée d'oxygénation en montagne. Les files d'attente ainsi constituées deviennent pour nombre de visiteurs une occasion de faire connaissance et d'échanger des informations sur des lieux et des lieux autres que les leurs. La nuit tombée, le site est pris d'assaut par des groupes de jeunes qui se réunissent autour parfois de petits feux de camp jusqu'à des heures tardives de la nuit pour parler de tout et de rien, faire des grillades, jouer et entendre de la musique. Hadj Mohamed Hagass (82 ans) qui habite la commune d'El Hamma explique que la source «Ain Silène» est très ancienne et son nom évoque l'écoulement ininterrompu de ses eaux qui jaillissent des tréfonds de ces monts des Aurès, alimentant les habitants des villages voisins et les passagers empruntant cette route vers la célèbre et plusieurs fois séculaires station thermale Hammam Essalihine qui se trouve tout à côté. Haut lieu de l'histoire, Ain Silène qui se trouve au lieu-dit Chaâbet El-Ghoula, a été, la nuit du 1er novembre 1954, le point de départ des cinq groupes de premiers moudjahidine chargés de lancer la révolution libératrice en attaquant et sabotant un transformateur électrique, une caserne militaire, le siège de la police, un centre des douanes et la maison du sous-préfet de Khenchela, se rappellent les moudjahidine de la région. Le centre de repos des moudjahidine, ouvert près de Hammam Essalihine, organise régulièrement au profit de ses visiteurs des tournées vers la source d'Ain Silène pour s'y désaltérer et évoquer des souvenirs de la glorieuse guerre de Libération.

## Ain Silène désaltère et guérit

L'automobiliste empruntant la route reliant Khenchela à la station Hammam Essalihine ne peut s'empêcher de faire une pause à côté de cette source dont l'eau limpide et fraîche désaltère, détend et jouit de vertus curatives, constatent les habitants de la localité. Hossam Merdjane qui habite la nouvelle ville Mostefa-Benboulaïd affirme parcourir quotidiennement 16 km en aller et retour pour remplir quelques bouteilles de cette eau dont «les caractéristiques physicochimiques valent mieux que toutes les autres eaux minérales mises

en vente dans les commerces», selon lui. Khenchela compte d'autres sources dont celle d'Ain El-Kerma (Boudjelbana), Ain Sefa (Tamza) et Ain Djaïr (Bouhmama), mais celle d'Ain Silène se classe à part, soutient Hossam qui confie que son eau qui lui a été recommandée par un médecin de la région, lui a même permis de se débarrasser d'un calcul qui encombrait son rein. Le directeur local des ressources en eau, Ramadane Bouchair, a indiqué à l'APS que l'eau de la source d'Ain Silène de la commune de Hamma est «une eau de bonne qualité», soulignant que l'antenne locale de l'Algérienne des eaux (ADE), en coordination avec le bureau d'hygiène et de santé de la commune de Hamma, procède périodiquement à des analyses de l'eau de cette source. Il a ajouté que les résultats de ces analyses ont confirmé «la bonne qualité et la potabilité des eaux de cette source». La source d'Ain Silène a bénéficié, il y a un certain temps, d'une opération d'aménagement qui a permis à ses nombreux visiteurs de s'en alimenter sans bousculade. Le seul hic réside dans le stationnement des voitures des visiteurs de la région, note Chali Kellil, membre de l'Assemblée populaire de wilaya, qui estime que la



solution réside dans l'élargissement de la route ou encore l'aménagement d'un parking spacieux pour éviter les embouteillages lors des périodes de pic de la fréquentation. La direction

du tourisme et de l'artisanat traditionnel œuvre de son côté à classer le site mitoyen à la source d'Ain Silène en zone d'expansion touristique, tandis que la direction des moudjahidine a

lancé à côté de la source un projet de réalisation d'un monument historique symbolisant la première balle tirée dans la région le 1<sup>er</sup> novembre 1954.

F. Y./APS

## Justice

# Installation des nouveaux président de la cour et du procureur général de Ghardaïa

Le premier président de la Cour suprême, Tabi Abderrachid, a procédé hier, en sa qualité de représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, à l'installation du nouveau président de la cour de Ghardaïa, Mohamed Baali et du procureur général Ammar Sekki en remplacement de Mohamed Fahim et Mohamed Bensalem, appelés à d'autres fonctions. Lors de la cérémonie d'installation organisée au siège de la cour de Ghardaïa en présence des autorités locales civiles et militaires de

la wilaya, M. Abderrachid a indiqué que «cette nouvelle nomination s'inscrit dans le cadre du mouvement dans le corps de la magistrature décidé par le chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, visant à insuffler une nouvelle dynamique au secteur de la Justice pour l'accomplissement de ses missions conformément à la loi de la République». Le premier président de la Cour suprême qui, à cette occasion, a passé en revue les qualités de compétences des nouveaux magistrats installés, a réitéré la

volonté de la justice à lutter contre les fléaux qui gangrènent la société algérienne et sa détermination de venir à bout de la corruption. «La lutte contre ces fléaux doit être érigée en priorité, car il s'agit du plus grand obstacle à l'épanouissement de notre société et son développement», a-t-il souligné. «Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a décidé de ne ménager aucun effort pour éradiquer ces fléaux dans le respect de la loi et uniquement la loi sans aucune forme de pression», a-t-il ajouté. «Le corps de la

justice est conscient de la tâche des missions qui lui sont dévolues, notamment en cette période décisive et importante que traverse le pays», a affirmé le premier président de la Cour suprême, soulignant que «la lutte contre la corruption et le recouvrement des fonds dérobés requièrent une mise en synergie de toutes les expériences et des expertises, dans le cadre d'une vision commune que partagent tous les partenaires dans le cadre d'une justice citoyenne».

Samia F.

## Selon l'ONS

# Plus de 180 000 entreprises de statut personne morale dotées du NIS

Le nombre d'entreprises, dotées de la personnalité morale, ayant un numéro d'identification statistique (NIS) a atteint 180 405 unités, jusqu'au 31 décembre 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Le nombre des entreprises de statut juridique personne morale dotées d'un NIS est en légère hausse des identifications de 5 500 entreprises par rapport au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 3,21%,

selon les données de l'ONS. Concernant les nouvelles créations, l'ONS précise que 9 376 entreprises ont été créées au courant de l'année 2018, soit une légère régression de créations de 415 entreprises par rapport à l'année 2017 (-4,24%). Quant aux entrées dans le répertoire national des entreprises au premier semestre 2018, elles ont représenté 5 361 entreprises, tandis que 4 015 autres entreprises ont fait l'objet d'une première identifi-

cation par l'ONS au deuxième semestre de la même année, en baisse de 25% par rapport au premier semestre 2018. L'activité principale de ces nouvelles entités est codifiée, selon la Nomenclature algérienne des activités (NAA). Ces nouvelles entrées dans le répertoire national des entreprises sont essentiellement des entités privées constituées par des formes juridiques telles que les SARL avec 5 366 entités (57,23%), les EURL 3 636

entreprises (38,78%) et les SNC avec 211 entreprises (2,25%). S'agissant des sorties du répertoire national des entreprises, elles ont été de 1 649 au premier semestre 2018, alors que 2 386 entreprises ont été radiées du répertoire au deuxième semestre 2018. En somme, 4 035 entreprises ont été radiées au cours de l'année 2018, en baisse de 500 entreprises radiées par rapport à l'année 2017 (-11,49%), selon les données de l'ONS.

A. O.

## Pétrole

## Le Brent frôle les 60 dollars à Londres

■ Les prix du pétrole montaient légèrement hier en cours d'échanges européens, dans un contexte de tensions au Moyen-Orient et de craintes économiques. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 59,96 dollars à Londres, en hausse de 0,37% par rapport à la clôture de lundi.

Par Salem K./APS

**A**New York, le baril américain de WTI pour livraison en septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, s'échangeait à 56,40 dollars, 0,34% de plus que la veille. Le pétrole a gagné près de 2% la veille, porté par une attaque de drones contre un champ pétrolier saoudien, revendiquée par les rebelles yéménites Houthis. «Cependant, la production de pétrole n'étant pas affectée par l'attaque, la réaction du marché n'a été que de courte durée», a expliqué Jasper Lawler, analyste pour London Capital Group. En effet, le contexte économique actuel, miné par les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, semble plafonner tous gains possibles du cours de l'or noir. Pour Tamas Varga, analyste chez PVM Reports, il y a cependant quelques éléments qui soutiennent malgré tout les prix. «Après la publication de piètres



PHOTO: R.

données économiques, la Chine a dévoilé ce weekend une mesure visant à baisser les taux d'intérêt réels pour soutenir l'écono-

mie», a-t-il relevé. De plus, «la prolongation par Washington d'un répit, permettant à la compagnie chinoise Huawei de conti-

nuer à s'approvisionner auprès d'entreprises américaines, a contribué à soulager les investisseurs», a continué M. Varga. Le

ministère américain du Commerce a prolongé lundi pour 90 jours la première période d'exemption accordée en mai à certains clients et fournisseurs américains de Huawei. L'administration Trump avait placé Huawei sur une liste noire en mai, accusant le groupe de travailler avec les autorités chinoises, mais elle avait dans la foulée déjà accordé des exemptions pour une première période de 90 jours.

S. K./APS

## Changes

## L'euro se stabilise face au dollar

**L'**euro se stabilisait hier face au dollar, en perdant 0,02% face au billet vert, à 1,1076 dollar. «Les investisseurs regardent désormais vers le discours de vendredi du président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Jerome Powell, pour avoir de nouvelles indications sur la direction de la politique monétaire des États-Unis», a expliqué Jasper Lawler, analyste pour London Capital Group. Cette prise de parole aura lieu au symposium de Jackson Hole, la grande messe

annuelle des banquiers centraux qui se tient aux États-Unis. Mais avant cela, les marchés pourront consulter mercredi et jeudi les compte-rendus des précédentes réunions de la Fed et de la Banque centrale européenne. Le futur de la politique monétaire est actuellement le sujet numéro un sur le marché des changes, alors que les grandes banques centrales envisagent de plus en plus d'assouplir davantage leurs politiques, déjà largement accommodantes, ce qui pèse sur les

devises concernées. L'euro a pu bénéficier quelque peu ces derniers jours de rumeurs signalant la possibilité que l'Allemagne fasse appel au déficit budgétaire en cas de récession, une hypothèse de plus en plus envisagée après un PIB en baisse de 0,1% au deuxième trimestre. Une relance budgétaire aurait pour effet de stimuler la croissance et rendrait moins urgente ou moins nécessaire une action de la BCE. Mais «les marchés veulent voir des signaux plus clairs à propos d'une

relance budgétaire en Europe», a souligné Kit Juckes, analyste pour Société Générale, qui en fait un préalable à toute remontée «significative» de la monnaie unique. De plus, «la situation politique en Italie au cours des prochains jours et un potentiel élargissement du spread (écart entre les taux italiens et allemands à 10 ans) pourraient ajouter de la pression sur l'euro», a estimé Neil Wilson, analyste pour Markets.com. Mahi O.

Bourse de Tokyo  
Le Nikkei débute sur une tonalité positive

**LA BOURSE** de Tokyo s'inscrivait en légère progression hier à l'ouverture, sur fond d'attente de nouveaux développements dans les tractations commerciales laborieuses entre les États-Unis et la Chine. Dans les premières minutes de transactions, le Nikkei des 225 valeurs vendettes augmentait de 0,11% (+22,24 points) à 20 585,40 points, tandis que l'indice élargi Topix de toutes les valeurs du premier tableau affichait une progression de 0,21% (+3,14 points) à 1 497,47 points. L'administration Trump a accordé lundi un nouveau répit au géant chinois des télécoms Huawei, au moment où une grande incertitude entoure les négociations qui doivent mettre un terme à la guerre commerciale qui oppose les deux premières puissances économiques mondiales. Le ministère américain du Commerce a prolongé lundi pour 90 jours la première période d'exemption accordée en mai à certains clients et fournisseurs américains de Huawei.

R. E.

## Suisse

## Décélération des exportations en juillet

**L**a Suisse a vu son excédent commercial se tasser en juillet, à 2,7 milliards de francs suisses sur fond de décélération des exportations en particulier dans le secteur de la chimie et la pharmacie, a annoncé hier l'Administration fédérale des douanes (AFD). Sur le mois écoulé, les exportations ont fléchi de 3,9%, à 19,6 milliards de francs suisses (18 milliards d'euros) tandis que les importations

ont reculé de 1,7%, frisant cependant la barre des 17 milliards de francs, ont détaillé les douanes. Malgré ce repli en juillet, les exportations, elles, continuent d'afficher une tendance clairement ascendante depuis septembre 2018, ont nuancé les douanes. En juin, elles avaient bondi de 8,4%, permettant à la Suisse de refermer le mois sur un excédent commercial de 20,3 milliards de

francs suisses. En juillet, la baisse des exportations a principalement émané des produits chimiques et pharmaceutiques, un secteur phare pour l'économie suisse, en baisse de 11,3%. A l'inverse, le secteur machines et électronique, son deuxième secteur d'exportation, s'est renforcé de 5,9%. L'horlogerie a pour sa part stagné. La Suisse, une économie fortement tournée vers l'extérieur, a connu une croissan-

ce soutenue sur la première moitié de 2018 grâce à ses exportations qui avaient bénéficié de la reprise au niveau mondial, en particulier dans l'Union européenne. La seconde moitié de l'année avait été plus contrastée. Au premier trimestre 2019, le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a progressé de 0,6%, selon les chiffres du ministère suisse de l'Économie, grâce à la demande intérieure. A. Y.

## Etats-Unis

## La Maison-Blanche projette des baisses d'impôts et de droits de douane

**L**es baisses d'impôts et de droits de douane pour éviter une entrée des États-Unis en récession, ont rapporté des médias américains, malgré l'insistance de Donald Trump sur la bonne santé de l'économie américaine. Selon le «Washington Post», des responsables de la Maison-Blanche étudient plusieurs mesures pour stimuler l'économie américaine, dont une baisse temporaire de la taxe

sur les salaires pour améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs. D'après le «New York Times», les États-Unis pourraient également renoncer aux nouveaux droits de douane imposés par l'administration Trump aux importations chinoises dans le cadre de la guerre commerciale avec Pékin. Il s'agit de mesures à l'étude, et les responsables qui en ont eu l'idée n'ont pas encore demandé l'avis du président Donald Trump, lequel

devrait en outre obtenir l'aval du Congrès, précisent les deux médias. «Abaisser les taxes sur les salaires n'est pas quelque chose qui soit à l'étude en ce moment», a réagi la Maison-Blanche auprès du «Washington Post». La taxe sur les salaires avait déjà été temporairement abaissée en 2011 et 2012 sous le président Barack Obama pour essayer de sortir l'économie américaine de la stagnation consécutive à la crise financière

de 2008. Selon un sondage publié dimanche par la National Association for Business Economists (NABE), près des trois quarts des économistes américains s'attendent à une récession d'ici à 2021. Un avis que ne partage pas Donald Trump : «Je ne crois pas qu'il y aura une récession. Nous nous portons terriblement bien», a-t-il affirmé à des journalistes dimanche.

S. H./Agences

Eaux souterraines de Souk Ahras

# Sources d'approvisionnement en eau potable des communes et mechtas

■ Les eaux souterraines dans la wilaya de Souk Ahras constituent une des plus importantes sources d'approvisionnement en eau potable des communes et mechtas de la wilaya, a-t-on indiqué lundi à la Direction locale des ressources en eau.

Par Nassima A.

La même source a expliqué que les eaux souterraines alimentent en eau potable 14 des 26 communes de la wilaya qui comprend plus de 80 puits situés entre les communes de Ouilen et Bir Bouhouche passant par Taoura. La Direction des ressources en eau a également souligné que cinq puits profonds ont récemment été réalisés pour approvisionner les communes de Lakhadara, Ain Zana, Ain Soultan et M'daourouch en eau potable, ainsi qu'un réseau de 135 000 mètres linéaires de canalisation traversant 10 communes. Ces puits, alimentés en eaux souterraines renforcent l'approvisionnement en eau potable (AEP) des habitants des communes et mechtas, en particulier celles situées loin des barrages, entre autres Ain Soultan, Oum Laâdayem, Bir Bouhouche, mais aussi les communes frontalières telles que Lemrahna, Lahdeda, Sidi Fradj et Lakhadara, a-t-on détaillé. Plusieurs communes et mechtas sont alimentées essentiellement des eaux souterraines, dans l'attente du parachèvement du barrage d'Oued Djedra qui consti-



PH. &gt; D. R.

Laâdayem avec 500 m<sup>3</sup>, un troisième à Taoura avec 500 m<sup>3</sup> et aussi à Ain Zana avec 300 m<sup>3</sup>, a-t-on relevé. La wilaya de Souk Ahras a bénéficié d'un projet de réalisation de trois nouveaux barrages dans le cadre du programme de développement, a-t-on, annoncé de même source. Il s'agit, entre autres, du barrage d'Oued Djedra (35 millions m<sup>3</sup>), dont le taux de réalisation a atteint 75%, d'Oued Mellag (156 millions m<sup>3</sup>) pour fournir de l'eau industrielle au complexe de transformation du phosphate à Oued Kebarit, et de l'eau potable aux habitants des communes de Ouanza et Laâouinet (Tébessa).

N. A./APS

tue une ressource essentielle pour la récupération des eaux souterraines, a-t-on ajouté. De

plus, neuf réservoirs ont été réalisés dans plusieurs régions de la wilaya avec une capacité de

stockage de 3 300 m<sup>3</sup>, dont un réservoir à M'daourouch totalisant 1 000 m<sup>3</sup>, un autre à Oum

Oran

## Collecte de 109 tonnes de peaux de moutons

L'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya d'Oran a collecté, à l'occasion des deux jours de l'Aïd El Adha, 109 tonnes de peaux de moutons, a-t-on appris auprès de la directrice générale de cet établissement, M<sup>me</sup> Chellali. « Cette opération est moins réussie que l'année dernière. Nous avons été pris tardivement et nous avons observé une désorganisation sur le terrain, notamment le premier jour où les tanneurs ont brillé par leur absence sur le site de ramassage des peaux de moutons malgré leurs engagements faits préalablement lors d'une rencontre organisée en présence de tous les intervenants », a-t-on relevé, citant au passage la commune de Mers el hadjadj pour avoir fait un bon travail de sensibilisation des populations

mais, il n'y avait aucun preneurs sur le site de transit au CET de Hassi Bounif. Cette situation a été « compliquée » également par le manque de sel sur le site de dépotage, ce qui a contraint à enfouir des milliers de peaux à cause des odeurs nauséabondes, a-t-elle déploré. « Le site de transit de 1 500 mètres carrés aménagé pour cette opération devait accueillir quelque 30 000 peaux », a-t-on indiqué à la direction de l'environnement de la wilaya qui a confirmé le nombre de 5 tanneurs locaux, partie prenante de cette opération de collecte. Les tanneurs se sont engagés à ramasser 10 000 peaux de moutons, en plus de celles collectées par les communes, a-t-on relevé, citant au passage la commune de Mers el hadjadj pour avoir fait un bon travail de sensibilisation des populations

notamment au niveau des agglomérations rurales qui lui sont rattachées. Selon le directeur général de l'Epic Propreté d'Oran, Ahmed Tayebi, un concessionnaire public qui assure la collecte du tiers des secteurs urbains de la commune d'Oran, ainsi que 9 autres communes, la désorganisation dans la collecte des déchets ménagers et des peaux et cuirs durant le des journées de l'Aïd, est due en partie au dispositif actuel de collecte et où intervient également près de 90 concessionnaires privés. Cette désorganisation dans la collecte et le ramassage des déchets ménagers qui est également le fait de l'incivisme de certains citoyens, continue de mettre en difficulté la gestion des communes, a fait observer le même responsable qui estime que les autorités locales doivent réfléchir

à une réorganisation du dispositif de collecte. Ce n'est pas tant le schéma de collecte qui est mis en cause bien qu'il nécessite une actualisation de sa base de données, mais plutôt la façon dont sont réparties actuellement les tâches au niveau des secteurs de collecte, a ajouté le même responsable. Un constat partagé par des associations locales qui félicitent le travail de collecte assuré par ce concessionnaire public qui dispose d'un parc de 47 entre bennes-tasseuses et micro-bennes opérationnelles dotées d'un système de GPS où tous les itinéraires sont contrôlés à distance. L'Epic Propreté d'Oran a collecté à elle-seule, l'année dernière, quelque 109 tonnes de peaux de moutons de l'Aïd, a-t-on rappelé de source responsable.

Samy Y.

Tizi-Ouzou

## Création prochaine d'une nouvelle zone d'extension touristique à Tala-Guilef

Une nouvelle zone d'extension touristique (ZET) sera créée d'ici la fin de l'année en cours au lieu dit Tizi Oudjaboub, limitrophe du site touristique de Tala-Guilef (60 Km au Sud de Tizi-Ouzou), a-t-on appris du directeur local du tourisme. Cette nouvelle aire d'une superficie de 118 hectares, située à

1 800 mètres d'altitude, abritera pas moins d'une douzaine de structures touristiques, dont des complexes et centres sportifs de haut niveau. La nouvelle ZET, distante de près de 3 km du site touristique de Tala-Guilef, permettra de « le valoriser encore davantage et promouvoir le tourisme clima-

tique » au niveau de la wilaya, a soutenu Rachid Ghedouchi. Initialement prévu aux abords même du site de Tala-Guilef, « le projet a été délocalisé vers ce nouvel emplacement par soucis de préservation des cèdres millénaires du parc national du Djurdjura », a-t-il précisé. Par

ailleurs, le complexe touristique El Arz, situé au cœur du site de Tala-Guilef, en travaux depuis 2015 dans le cadre de l'opération de modernisation des six hôtels publics de la wilaya, ne sera réceptionné qu'en 2020 pour cause de « retards » enregistrés dans l'avancement des travaux. A.O.

## Ouargla Délivrance de 50 permis de conduire biométrique à Zaouia El Abidia

UN PREMIER quota de 50 permis de conduire biométriques a été délivré par la commune de Zaouia El Abidia, dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla), a-t-on appris des responsables de cette collectivité locale. Un nombre de 18 permis biométrique a été déjà distribué au profit des nouveaux demandeurs de permis de conduire et ses catégories, a expliqué le chef de service de délivrance des documents biométriques de cette commune, Salah Mohamed, ajoutant que 86 dossiers de demande de permis biométrique ont été accueillis à ce jour par ce service. Cette opération, qui sera élargie pour toucher prochainement l'ensemble des communes de la wilaya, concernera par la suite le renouvellement des anciens permis de conduire. Elle s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, visant la modernisation de l'administration et la généralisation de ce document biométrique à travers l'ensemble des wilayas du pays. La délivrance de ce document biométrique devra contribuer à l'amélioration des prestations offertes au citoyen, assurer une fluidité dans l'établissement des documents de conduite de véhicules et le contrôle de l'exploitation des données concernant l'état du pointage. R. R.

Tunisie/ Conseil supérieur des armées

# Préparatifs des prochaines échéances électorales

■ Les préparatifs de l'institution militaire pour assurer la réussite des prochaines échéances électorales en Tunisie ont été au centre de la réunion du Conseil supérieur des armées, a rapporté l'agence de presse TAP.

Par Sara B.

Tenue au Palais de Carthage sous la présidence du chef suprême des forces armées, président de la République tunisienne par intérim Mohamed Ennaceur, la séance «a permis de passer en revue la situation sécuritaire et militaire au double plan national et régional», selon la TAP. Les nouvelles perspectives de la coopération militaire avec certains pays frères et amis a été également à l'ordre du jour, a-t-on indiqué. Vingt-six candidatures à la présidentielle tunisienne anticipée du 15 septembre ont été validées et 71 écartées, au terme d'un examen préliminaire des dossiers, selon l'Instance chargée des élections en Tunisie (Isie). Le premier tour de l'élection présidentielle en Tunisie aura lieu le 15 septembre, la campagne officielle devant se tenir entre le 2 et le 13 du même mois. Initialement prévue en fin d'année, cette élection a été anticipée à la suite du décès, le 25 juillet dernier, de Béji Caïd Essebsi à l'âge de 92 ans. C'est le président du Parlement Mohamed Ennaceur qui assure l'intérim.

## Déficit de la balance commerciale alimentaire de près de 270 millions usd

La balance commerciale alimentaire de la Tunisie a enregistré un déficit de 801,4 millions de dinars tunisiens (environ 270 millions de dollars) durant les sept premiers mois de l'année 2019, contre un excédent de 182,7



millions de dinars à la même période de l'année précédente, a indiqué l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI). Pour le septième mois consécutif, la balance alimentaire s'est soldée par un déficit enregistrant ainsi, un taux de couverture de 77,2% contre 106,1% durant le mois de juillet 2018, selon les données publiées par Onagri. En termes de valeur, les exportations alimentaires ont enregistré une baisse de 14,1% alors que les importations ont augmenté de 18%. Cette situation résulte d'une nette régression des exportations de l'huile d'olive (-35,9% en volume et -41,1% en valeur) et

d'une nette évolution des importations céréalières, dont la part dans les importations alimentaires est passée de 39,9% à 43,7% à fin juillet 2019, et ce, suite à une hausse en glissement annuel de 3,9% en volume et de 29,5% en valeur. Les céréales, le sucre et les huiles végétales demeurent les principaux produits de base importés avec près de 61,7% de la valeur totale des importations alimentaires totales. Les exportations des tomates et des agrumes ont affiché une hausse remarquable en termes de valeurs, enregistrant respectivement 30,3% et 16,5%.

## La Tunisie condamne l'attaque visant des installations de gaz naturel en Arabie saoudite

La Tunisie a condamné lundi soir l'attaque par des drones visant des installations de gaz naturel dans le champ pétrolier d'Al-Chiba, en Arabie saoudite. Dans un communiqué, le ministre tunisien des Affaires étrangères a affirmé «l'entière solidarité de la Tunisie avec l'Arabie saoudite suite à cette attaque». La Tunisie «se tient aux côtés du Royaume d'Arabie saoudite et soutient toutes les mesures qu'il

prendra pour garantir sa sécurité et sa stabilité et préserver ses intérêts et ses installations face à ces agressions répétitives flagrantes», d'après le communiqué. Se référant à la presse saoudienne officielle, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Falih, a confirmé qu'une attaque a été menée samedi dernier par des drones sur des installations de gaz naturel dans le champ pétrolier d'Al-Chiba. Elle a provoqué plusieurs incendies qui ont été ultérieurement maîtrisés, Riyadh précisant que les dégâts n'étaient pas importants et qu'il n'y avait eu aucune perte humaine. S. B./APS

Sahara occidental

## L'avocate espagnole Cristina Martinez empêchée de se rendre à Laâyoune occupée

L'avocate espagnole Cristina Martinez a été empêchée pour la deuxième fois en moins d'un mois par l'occupant marocain de se rendre dans la ville de Laâyoune occupée où elle devait assister au procès intenté contre 8 militants sahraouis, ont rapporté lundi des médias espagnols. Arrivée dimanche à l'aéroport de Casablanca avant de se rendre à Laâyoune occupée, l'avocate espagnole s'est vue interdire de continuer son chemin vers la capitale sahraouie par des agents marocains sans lui fournir aucun motif à ce sujet, a indiqué l'agence de presse espagnole Efe. «La police marocaine m'attendait à la porte de l'avion. Sans m'expliquer, ils m'ont informé que je ne pouvais pas me rendre dans les zones occupées du Sahara occidental», a déclaré M<sup>me</sup> Martinez, qui a été déjà expulsée par les autorités d'occupation marocaines le 6 août

dernier. L'avocate espagnole devait assister en tant qu'observateur international au procès illégal convoqué par le régime marocain contre 8 militants sahraouis arrêtés le 19 juillet dernier, après les manifestations pacifiques de célébration de la victoire de l'équipe d'Algérie de football lors de la finale de la coupe d'Afrique des Nations. Ce

jour-là, la célébration avait culminé avec le meurtre d'une jeune manifestante sahraouie, Sabah Othman Omeida et plusieurs cas de blessés graves parmi les manifestants, causés par l'intervention violente des agents de la police marocaine venus réprimer les Sahraouis. Selon des sources médiatiques locales, la jeune militante sahraouie a été tuée par un véhicule de la police marocaine qui a foncé à pleine vitesse sur la foule sortie célébrer pacifiquement la victoire de l'équipe algérienne face à la sélection sénégalaise. Au cours de ces manifestations, des dizaines d'autres militants sahraouis ont été arrêtés arbitrairement par les forces d'occupation marocaine et

aucun détail n'a été communiqué sur leur état de santé et leur lieu de détention. C'est en l'absence des observateurs internationaux et avec une procédure jugée «illégal» par des organisations de défense des droits de l'Homme qui devra commencer, aujourd'hui, le procès des 8 jeunes militants sahraouis. Durant l'année 2019, le Maroc a expulsé plus de 30 observateurs internationaux, avocats et journalistes qui devaient se rendre au Sahara occidental occupé pour s'enquérir notamment de la situation des droits de l'Homme et des conditions de détention des militants politiques sahraouis. Plusieurs organisations internationales ont condamné cette attitude marocaine, exigeant le respect de la légalité internationale et l'entrée libre aux observateurs des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Fella Y.

Libye

## Washington «préoccupé» par les attaques d'aéroports dans l'ouest

L'AMBASSADE des Etats-Unis en Libye a exprimé sa «préoccupation» face aux attaques visant des aéroports civils dans l'ouest du pays. «Dans des discussions avec les dirigeants de toutes les parties, j'ai souligné que les Etats-Unis voyaient de grands risques dans l'escalade d'attaques contre des aéroports civils et que si un avion de ligne était touché, cela serait catastrophique», a déclaré lundi le nouvel ambassadeur américain à Tripoli, Richard Norland. Le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) soutenu par l'ONU est engagé depuis début avril dans des combats autour de Tripoli avec les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar qui tente de s'emparer de la capitale libyenne et renverser le gouvernement de Fayez Sarraj. Il y a quelques jours, les troupes de Haftar ont annoncé qu'elles attaquaient l'aéroport de Zouara (côte ouest), détruisant des hangars utilisés pour entreposer des drones. Et en juillet dernier, elles avaient indiqué avoir détruit le principal centre de contrôle des drones de l'aéroport Mitiga de Tripoli. En réaction, le GNA avait annoncé la destruction de drones de ces troupes rivales dans la région de Joufra (centre). La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a dénoncé jeudi dernier le nombre croissant d'attaques contre des aéroports de l'ouest du pays. R. M.



## Essai d'un missile américain

## Moscou et Pékin crient à l'escalade militaire

■ La Russie et la Chine ont condamné hier le premier essai par les Etats-Unis d'un missile de portée intermédiaire depuis la Guerre froide, dénonçant le risque d'une «escalade des tensions militaires» et d'une relance de la course aux armements.

Par Rosa C.

Ce test américain entérine la mort du traité de désarmement INF qui abolit l'usage – par la Russie et les Etats-Unis seuls – des missiles terrestres d'une portée de 500 à 5 500 kilomètres, officiellement suspendu par les deux puissances rivales il y a moins d'un mois. L'essai, réussi, a été effectué dimanche depuis l'île de San Nicolas, au large de la Californie (ouest), à 14h30 (21h30 GMT), selon le Pentagone, qui a précisé qu'il s'agit d'une «variante d'un missile de croisière d'attaque sol-sol Tomahawk». Des images publiées par l'armée américaine montrent le missile tiré à proximité du rivage, depuis un système de lancement vertical Mark-41. Cet essai a été vivement critiqué par Moscou, pour qui il «montre une nouvelle fois que les Américains travaillaient en vue de la destruction du traité INF». «Ils s'y préparaient depuis le début car il est impossible de mettre en oeuvre un essai pareil en seulement quelques semaines, quelques mois», a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. «Cela signifie que ce n'est pas la Russie mais les Etats-

Unis qui ont par leurs actions mené à la mort du traité INF», a-t-il estimé. La Chine a de son côté déploré, par la voix du porte-parole de sa diplomatie Geng Shuang, «une escalade des confrontations militaires» qui «aura de graves conséquences négatives pour la sécurité régionale et internationale». Il a accusé Washington de chercher «la supériorité militaire unilatérale». Après six mois d'un dialogue de sourds, la Russie et les Etats-Unis avaient pris acte début août de la fin du traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF), dont la signature à la fin de la Guerre froide en 1987 avait mis un terme à la crise des euro-missiles, déclenchée par le déploiement en Europe des SS-20 soviétiques à têtes nucléaires. Le traité avait été dénoncé par le président américain Donald Trump le 1<sup>er</sup> février, puis par Moscou le lendemain, les deux pays s'accusant mutuellement de le violer. Les Américains mettent notamment en cause le missile russe 9M729 d'une portée, selon eux, de 1 500 km, ce que Moscou dément. La Russie dénonce de son côté le système de défense antimissile américain Aegis Ashore déployé en

Pologne et en Roumanie. Les Etats-Unis déploient depuis longtemps des missiles de croisière de moyenne portée embarqués, généralement tirés depuis des systèmes Mark-41. Ce qui est nouveau avec le test de dimanche, c'est que ce système de lancement était installé au sol. Le missile est conventionnel, mais tout missile peut, par la suite, être équipé de tête nucléaire.

Selon le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, l'usage du Tomahawk et du Mark-41 signifie que «ces systèmes seront utilisés pour le lancement non seulement de missiles intercepteurs, mais aussi de missiles de croisière», qui disposent d'une longue portée. Le diplomate a assuré que Moscou «ne cédera pas à la provocation», regrettant une «escalade des tensions militaires». En visite en France lundi, le président russe Vladimir Poutine a accusé les Américains de ne pas «écouter» Moscou. «Les Européens ont intérêt à ce qu'on nous écoute et à réagir», a-t-il lancé. Début août, M. Poutine avait déjà appelé Washington à un «dialogue sérieux» sur le désarmement pour «éviter le chaos». Il a donné fin février l'ordre de mettre au



PH. > D. R.

point de nouveaux types de missiles terrestres dans les deux ans, notamment en adaptant des engins de portée intermédiaire déjà existants mais déployés en mer ou dans les airs. Il avait également menacé de déployer de nouvelles armes «invincibles» mises au point par son pays pour viser les «centres de décision»

dans les pays occidentaux. Il ne reste désormais en vigueur qu'un seul accord nucléaire bilatéral entre Moscou et Washington: le traité START, qui maintient les arsenaux nucléaires des deux pays bien en-deçà du niveau de la Guerre froide. Il doit arriver à échéance en 2021.

## Yémen

## Les séparatistes encerclent des forces gouvernementales dans le Sud

Plus d'une semaine après avoir pris la ville d'Aden, les forces séparatistes ont encerclé hier deux QG des forces du gouvernement yéménite dans la province d'Abyane, dans le sud du Yémen, en exigeant leur reddition, selon des responsables des deux côtés. Cette opération prolonge l'action militaire à Aden, la grande ville méridionale, d'où les séparatistes du Conseil de transition du sud (STC), ont chassé des forces du gouvernement auxquelles ils sont pourtant théoriquement alliés face aux rebelles Houthis. Elle intervient aussi après le retrait des forces du STC de certains bâtiments publics d'Aden à la suite d'une médiation de l'Arabie saoudite, qui conduit la coalition contre les Houthis au Yémen. Les unités du STC n'ont en revanche pas cédé les positions militaires prises dans cette ville siège du gouvernement yéménite depuis que la capitale Sanaa est sous contrôle des Houthis. Les forces favorables à une indépendance du sud du Yémen encerclent à présent le QG des forces spéciales du gouvernement à Zinjibar, capitale de la province d'Abyane, a indiqué sur Twitter le ministre de l'Information, Mouammar a-Iryani. Selon lui, les séparatistes exigent des soldats des forces spéciales qu'ils se rendent, faute de quoi ils subiront «un assaut». Un deuxième

caserne encerclée, située à Al-Kaud, à la frontière entre les provinces d'Aden et d'Abyane, abrite des unités de la police militaire. Le porte-parole du STC, Nizar Haitham, a confirmé à l'AFP que deux QG des forces du gouvernement étaient encerclés par les forces séparatistes. «Deux campements militaires ont été encerclés dans le cadre d'une opération de sécurité des unités du "Cordon de sécurité", une force relevant du STC, a-t-il indiqué. Selon lui, «des éléments menaçant la sécurité et la stabilité ont trouvé refuge dans les deux campements». «Jusqu'ici, ces éléments n'ont pas été neutralisés et les deux campements n'ont pas été pris» par le STC, a précisé M. Haitham. On ignore les effectifs des forces du gouvernement encerclées dans les deux positions militaires. Des responsables du gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi ont condamné ces actions des forces séparatistes qui semblent vouloir prendre le contrôle de la province d'Abyane, après avoir assis leur présence dans celle d'Aden. «C'est une escalade injustifiée de la part des forces du STC qui sont soutenues par les Emirats arabes unis», s'est indigné sur Twitter Mohammed al-Hadhrami, vice-ministre des Affaires étrangères. «Ces actes inacceptables vont faire échouer les efforts de médiation de

l'Arabie saoudite», a-t-il prévenu. Ce responsable a vivement critiqué les Emirats arabes unis pour leur soutien aux séparatistes. «Nous sommes contre la poursuite de l'aide financière et militaire des Emirats aux forces hors-la-loi du STC», a-t-il dit. «Nous renouvelons notre demande d'arrêter totalement et immédiatement cette aide», a-t-il poursuivi. Les Emirats et l'Arabie saoudite sont les deux principaux piliers de la coalition luttant contre les Houthis depuis mars 2015. Mais les Emirats appuient le STC tandis que les Saoudiens soutiennent le gouvernement de M. Hadi qui s'est d'ailleurs exilé à Ryad. Les deux pays n'ont cependant cessé d'appeler au dialogue et l'Arabie saoudite a proposé d'accueillir une rencontre entre le gouvernement yéménite et le STC. Ce dernier s'est dit ouvert à un dialogue mais a exclu tout retrait des positions militaires à Aden. «Si on se retire de ces positions il n'y aura plus rien à négocier», a déclaré M. Haitham, porte-parole du STC au quotidien saoudien Asharq Al-Awsat paraissant hier. L'émissaire de l'ONU au Yémen Martin Griffiths a indiqué pour sa part avoir évoqué avec le prince Khaled ben Salmane, vice-ministre saoudien de la Défense les moyens de «rétablir l'ordre et d'assurer la stabilité dans le sud du Yémen».



## Commentaire

## Démunis

Par Fouzia Mahmoudi

En pleine campagne pour sa réélection au poste de président des Etats-Unis Donald Trump garde son cap et continue de faire de l'immigration clandestine son cheval de bataille. Les migrants bénéficiant de prestations sociales, comme des soins subventionnés ou une allocation logement, risquent de se voir désormais refuser la nationalité américaine, selon des nouvelles règles annoncées lundi par le gouvernement de Donald Trump, fidèle à son credo d'immigration «au mérite». Ces mesures ciblent des millions de travailleurs majoritairement hispaniques, occupant généralement des emplois peu rémunérés. Jugés susceptibles de devenir des «charges pour la société», ils se verront refuser l'accès au territoire et ceux se trouvant déjà aux Etats-Unis se verront refuser la «carte verte», le permis de séjour américain, précise la nouvelle réglementation publiée par la Maison-Blanche. S'ils ont déjà une carte verte, ils ne pourront pas obtenir la nationalité américaine. Le texte vise les migrants démunis, qui bénéficient à leur arrivée sur le territoire américain, pendant une période limitée, d'allocations logement ou de bons alimentaires. Elle est aussi destinée à décourager les candidats à l'immigration peu qualifiés qui espèrent obtenir l'asile aux Etats-Unis. La loi américaine sur l'immigration stipule que ceux qui viennent vivre aux Etats-Unis ne peuvent pas devenir une charge pour la société, rappelle la présidence : «Depuis des années, cette exigence claire a été largement ignorée, faisant peser une énorme charge sur les contribuables américains. Aujourd'hui, la loi sur les charges pour la société va enfin être mise en œuvre.» «Le gouvernement du président Trump défend à nouveau les idéaux d'autonomie et de responsabilité individuelle, en s'assurant que les immigrants sont capables de subvenir à leurs besoins et de réussir ici, en Amérique», a justifié Ken Cuccinelli, le directeur par intérim des services américains de l'immigration. «Beaucoup d'étrangers et de membres de leur famille ont profité de notre généreux système d'aides publiques, des ressources limitées qui auraient sinon pu bénéficier à des Américains vulnérables», note un communiqué de la Maison-Blanche. Cette décision pourrait affecter 22 millions d'étrangers résidant légalement dans le pays, ainsi que quelque 10 millions d'immigrants installés illégalement aux Etats-Unis, souvent depuis des années. Reste à savoir si cette nouvelle mesure sera suffisante pour motiver ses troupes lors des votes à venir et surtout si cela lui permettra de distancer ses adversaires Démocrates qui eux continuent de critiquer inlassablement sa politique migratoire. F. M.



Concert le 27 août prochain à l'Opéra d'Alger

# Naïma Dziria et Hassiba Abderraouf retrouvent leurs fans

■ Les fans de musique classique algérienne auront l'occasion d'assister, mardi prochain, à un concert animé, à l'Opéra d'Alger, par deux grandes dames, à savoir Naïma Dziria et Hassiba Abderraouf, Par Abia Selles

Un concert qui ne risque pas de passer inaperçu, d'autant plus qu'elles cumulent à elles deux plusieurs décennies de carrière et sont connues du paysage populaire algérien. Aussi, faut-il le reconnaître, elles sont réputées être très proches de leur public, ce qui donne, de ce fait, place à une soirée qui ne manquera pas de convivialité. Le public leur rend la pareille, les années n'ayant pas suffi à défaire les deux icônes de leur piedestal.

Naïma Dziria est l'une des icônes de la musique algérienne



depuis plusieurs années déjà, elle qui est apparue pour la pre-

mière fois en 1983 à Alhane Wa Chabab, après être passée par

l'Ecole des jeunes aveugles à El Achour puis le Conservatoire

d'Alger et l'association El Fakhardjia.

Son style est typiquement algérois, avec de belles reprises de hawzi, elle se révèle et s'impose par la qualité musicale et instrumentale de ses travaux. Hassiba Abderraouf, fille de Hussein-Dey, a, quant à elle, grandi dans un milieu conservateur où on ne badine pas avec les principes, quand bien même sa mère, à cette époque, était déjà artiste et animait les mariages et les fêtes familiales, elle qui était très proche de l'icône Fadhéla Dziria. Chose qui encourageait Hassiba à accompagner sa mère en commençant à jouer au synthétiseur à 14 ans à peine. Les deux dames font souvent dans la reprise, certes, mais le fait qu'elles ajoutent une touche à chacune d'entre elles fait qu'elles ont fini par créer leur propre style, qu'on peut distinguer au milieu de plusieurs autres. C'est typiquement ce genre de soirées que les familles algériennes cherchent le plus et insistent auprès des organisateurs pour les mettre en valeur, surtout en cette période estivale. Cela permettra de se rappeler le bon vieux temps, d'un côté, et sentir cette convivialité qui commence à se faire rare ces dernières années, avec l'avènement de nouveaux styles qui emballent les jeunes, mais non les familles. Un point que les organisateurs de ces concerts prennent désormais en compte, en témoigne le choix porté sur les derniers concerts.

A. S.

## Festival national de diwan

### La 12<sup>e</sup> édition du 31 août au 3 septembre à Béchar

Une dizaine de troupes musicales ont été sélectionnées pour prendre part au 12<sup>e</sup> Festival national de musique diwan prévu à Béchar du 31 août au 3 septembre, annoncent les organisateurs. Ce festival de diwan, le seul existant désormais, devra se tenir au complexe olympique El Borga (ville de Béchar) et accueillir 12 troupes en compétition dont trois nouvelles formations de musique diwan en provenance de Adrar, Tindouf et Nâama. «Banga Ness El Wah» de Ouargla, «Ouled Mejdoub» de

Mostaganem, «Sidi Blel» de Ghardaïa, ou encore «Ahl Diwan» de Béchar, comptent parmi les troupes en compétition. En plus de la compétition, le public bécharois devrait pouvoir apprécier les prestations de «Raïna Rai», «Nora Gnawa», «Taferka» et «Echraâa». Les organisateurs prévoient également un hommage à un des doyens du diwan, Mâallem Mohamed Bahaz, de 77 ans, un habitué du festival auquel il a plusieurs fois participé avec une troupe constituée de ses propres enfants. Coïncidant

d'habitude avec le mois du patrioïme (18 avril-18 mai), ce festival connaît de grandes perturbations depuis 2015, l'année où il a été décidé de le programmer tous les deux ans en alternance avec la version internationale programmée à Alger et qui vient de l'être cette année. Le commissaire du Festival national de musique diwan, Hamdani Ammari, a indiqué que l'événement bénéficie d'une enveloppe financière de cinq millions de dinars ce qui, explique-t-il à l'APS, se répercute sur la durée

du festival «ramenée à quatre jours au lieu de six». La location du matériel technique (scène, son et lumière) «consomme, à elle seule, le quart du budget alloué au festival», se désole-t-il. Habités du festival et observateurs préconisent depuis plusieurs années de le délocaliser vers une des oasis touristiques de la Saoura et de fixer des dates plus adaptées correspondant aux grandes affluences de visiteurs de la région.

K. M.

## Festival de littérature et du cinéma de la femme

### Saïda ville hôte au mois de septembre

La ville de Saïda accueillera pour une nouvelle année le Festival de la littérature et du cinéma de la femme du 28 septembre au 2 octobre prochains. L'occasion de mettre en avant la création féminine au niveau national dans deux domaines très proches. Et c'est dans ce cadre que plusieurs projections, lectures et débats avec le public

auront lieu. Une parfaite opportunité pour prendre la température du génie féminin de notre pays. Et ce, notamment dans le cinéma et dans la littérature qui tous deux ne manquent pas de réalisatrices et d'auteures de talent. Il s'agira aussi d'aller à la rencontre de jeunes ambitions, le festival organisant plu-

sieurs concours, notamment celui du court-métrage à l'aide d'un support numérique type smartphone ou tablette. L'événement a été fixé entre le 28 septembre et le 2 octobre. Plus d'informations et de détails sont à venir au courant du mois de septembre. A. A.

## Ventes de disques aux USA

### Le tube «Old Town Road» détrôné

Le tube «Old Town Road» du rappeur Lil Nas X, qui avait battu le record de longévité en tête des ventes de disques aux Etats-Unis, a été détrôné par un morceau de la pop star Billie Eilish, a annoncé lundi le magazine Billboard. La chanson «Bad Guy» de la jeune chanteuse américaine, restée neuf semaines d'affilée juste derrière le hit du rappeur de 20 ans, a finalement décroché la première place du classement Billboard. «Félicitations à Billie Eilish !! Tu le mérites», a tweeté, beau

joueur, le rappeur originaire d'Atlanta. Comme Lil Nas X, Billie Eilish a accédé à la célébrité ces derniers mois avec la sortie en mars de son premier album «When We All Fall Asleep, Where Do We Go?». La chanteuse de 17 ans – première musicienne née dans les années 2000 à prendre la tête du classement Billboard Hot 100 – s'était auparavant fait connaître en ligne pour son style mélangeant bribes de hip-hop et musique électronique. «Old Town Road», avec une

apparition du chanteur country Billy Ray Cyrus, avait battu fin juillet le record du «One Sweet Day» de Mariah Carey (1995) et du «Despacito» de Luis Fonsi et Daddy Yankee, avec Justin Bieber (2017), chacun premier durant 16 semaines. Montero Hill, le vrai nom de Lil Nas X, vivait encore chez sa sœur il y a quelque temps, était sans emploi et venait d'abandonner ses études. Il est aujourd'hui millionnaire à 20 ans.

## AGEND'ART

### Hôtel Méridien d'Oran

Samedi 24 août à 22h :

Concert de Manal Gherbi.

### Stade du 20-Août (Alger)

Le 22 août :

L'Onda organise un concert de Soolking.

### Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

27 août à partir de 21h :

Concert avec Naïma Dziria et Hassiba Abderraouf.

### Esplanade du port d'Azeffoun (Tizi-Ouzou)

Vendredi 23 août à 20h :

Concert de Mohamed Allaoua. Billets disponibles à

partir du 20 août au port d'Azeffoun. Prix : 500 DA.

### Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 31 août :

Exposition de l'artiste Rahim Sadek.

### Galerie d'arts Le Paon

(Centre des arts de Riadh El-

feth, niveau 104, local B32,

El-Madania, Alger)

Du 21 septembre au 20

octobre :

Exposition «Convergence»

de l'artiste Mohamed Krour.

Vernissage le samedi 21 sep-

tembre à partir de 15h.



CS Constantine

## Le billet électronique fonctionnel au stade Hamlaoui

L'ACCÈS au stade «Chahid Hamlaoui» de Constantine par billet électronique est opérationnel depuis lundi, à l'occasion du match comptant pour la deuxième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis opposant le CS Constantine à l'USM Alger, a-t-on appris auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Première du genre dans cette wilaya, cette opération a été organisée par la direction du CS Constantine et celle du stade «Chahid Hamlaoui» en coordination avec la DJS et ce, en application des directives du ministère de tutelle visant à «mieux gérer les événements à grande affluence dans cette enceinte sportive», a indiqué à la chef de service de l'éducation physique et sportive auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), Abdelhamid Houam.

L'objectif de cette démarche est également d'«éradiquer toutes formes de fraude des billets de stade» et de «faciliter aux services de sécurité l'identification d'éventuels supporters impliqués dans des actes de

sabotage et de violence». Imprimé sur un papier spécial, le nouveau billet comporte une puce infalsifiable et un code à barres crypté ainsi que les informations sur l'emplacement du supporter, a fait savoir le même responsable, soulignant que les appareils de contrôle seront placés à l'entrée du stade en vue de «détecter les tickets invalides et de contrôler, organiser et gérer le flux du public».

La généralisation de l'utilisation du billet électronique dans les autres stades de football permettra de préparer le lancement, «dans les années avenir», du système du «e-ticket» qui consiste en l'achat des tickets de stade sur internet. L'opération de l'acquisition des billets électroniques pour le match CSC-USMA a été lancée dans les points de vente et les billetteries électroniques du stade, a-t-on observé, précisant que le prix du nouveau billet oscille entre 200 dinars pour les gradins et 300 dinars pour les tribunes couvertes.

Ligue 1 (2<sup>e</sup> journée)

# L'USMA accroche le CSC, le MCA bat le PAC

■ Le champion sortant, l'USM Alger, a réalisé lundi soir une bonne opération en décrochant le point du nul en déplacement face au CS Constantine (0-0), alors que le MC Alger a renversé le Paradou AC (2-1) dans un derby algérois très disputé, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1.



Par Mahfoud M.

## Coupe arabe (Tour préliminaire/ 1<sup>re</sup> journée - Gr. B) La JSS écrase Fomboni FC de Moheli

LA JS SAOURA, l'un des représentants algériens en Coupe arabe des clubs de football, s'est imposée largement lundi soir face à la formation comorienne de Fomboni FC de Moheli 5 à 0 (mi-temps : 2-0), en match disputé au stade communal de Berrechid (Maroc), comptant pour la première journée (Gr.B) du tournoi préliminaire qualificatif de l'épreuve. L'attaquant Bilal Messaoudi s'est distingué lors de cette rencontre en signant un triplé (41<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup>, 64<sup>e</sup>).

Les deux autres réalisations de la JSS ont été inscrits par Meddahi (74<sup>e</sup>) et Hammia (90<sup>e</sup>). Dans l'autre match de cette poule B, les Tunisiens du CA Bizertin ont battu un peu plus tôt dans la journée le club Djibouti Télécom (3-0).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mohamed El Habassi (31<sup>e</sup>), Merouane Al Sahraoui (66<sup>e</sup>) et Salim El Djandbi (73<sup>e</sup>). Au terme de la 1<sup>re</sup> journée, la JSS et le CA Bizertin se partagent le fauteuil de leader avec 3 points

chacun, alors que Fomboni FC de Moheli et Djibouti Télécom ferment la marche avec 0 point.

Le groupe A, basé également à Casablanca, est composé quant à lui d'Al-Zawraa (Irak), d'Al-Rifaa (Bahreïn), de Horseed (Somalie) et de l'IR Tanger (Maroc), dirigé sur le banc par le technicien algérien Nabil Neghiz qui avait perdu son premier match contre Al Rifaa (2-0). Le premier de chaque groupe à l'issue de ce mini-championnat, qui se jouera en aller simple, validera son billet pour les 16<sup>es</sup> de finale de l'épreuve.

En cas de qualification, la JSS affrontera Al-Chabab (Arabie saoudite), où évolue le défenseur international algérien Djamel-Eddine Benlameri.

Les deux autres représentants algériens en Coupe arabe, le MC Alger et le CS Constantine, exemptés du tour préliminaire, seront opposés respectivement à Al-Dhafar (Oman) et Al-Moharrek (Bahreïn).

Les Rouge et Noir confirment leurs ambitions de défendre crânement leur titre, en dépit d'une crise financière sans précédent qui secoue le club de Soustara depuis l'intersaison. En revanche, le CSC peine à amorcer son départ, en échouant à se racheter, quelques jours après la défaite concédée lors de la première journée à Béchar face à la JS Saoura (1-0). Au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine), le PAC a surpris le Mouloudia, en ouvrant la marque à la 20<sup>e</sup> minute par Guenaoui (21 ans), ce dernier a profité d'une erreur défensive pour donner l'avantage aux «Académiciens». Après la pause, le Mouloudia est parvenu à renverser la vapeur, en égalisant d'abord grâce à Frioui (52<sup>e</sup>) avant que la nouvelle recrue le défen-

seur Chafai n'offre la victoire aux siens (65<sup>e</sup>). Avec ce succès, le «Doyen» se rachète après avoir été accroché au stade du 5-Juillet par l'AS Ain M'lila (1-1). La JS Kabylie, vice-champion d'Algérie, a souffert pour l'emporter à Tizi-Ouzou face à une accrocheuse équipe de l'US Biskra (3-2) dans un match qui a connu plusieurs rebondissements. Addadi, arrivé cet été en provenance de l'Olympique Médéa, a ouvert le score (30<sup>e</sup>), avant que les gars des «Ziban» n'égalisent en seconde période par Lakhdari (50<sup>e</sup>). Dans un match disputé de part et d'autre, les «Canaris» ont repris l'avantage par Hamroune (71<sup>e</sup>), mais Messaâdia répond en remettant les pendules à l'heure (76<sup>e</sup>). Souyad a délivré le siens d'un coup de la tête (80<sup>e</sup>). Enfin, le CR Belouizdad a dominé le promu le NC Magra (2-1) au

stade du 5-Juillet, grâce aux deux transfuges de l'USM Bel-Abbès Khali (2<sup>e</sup>) et Belahouel (31<sup>e</sup>). Les visiteurs ont réduit le score grâce à un but contre son camp du défenseur Keddad (64<sup>e</sup>). Le Chabab aurait pu niveler la marque, mais Sayoud a raté un penalty repoussé par le portier de Magra Benmalek (78<sup>e</sup>). La formation de Magra est redescendue de son nuage, quatre jours après avoir signé une victoire historique pour ses grands débuts parmi l'élite face à l'ASO Chlef. M.M.

### RÉSULTATS ET CLASSEMENT

**Lundi 19 août :**

PAC-MCA	1-2
JSK-USB	3-2
CRB-NCM	2-1
CSC-USMA	0-0

	Pts	J
1. CR Belouizdad	4	2
— MC Alger	4	2
— JS Kabylie	4	2
— USM Alger	4	2
5. MC Oran	3	1
— NC Magra	3	2
— JS Saoura	3	1
— US Biskra	3	2
9. NA Hussein-Dey	1	1
— CABB Arreridj	1	1
— AS Ain-M'lila	1	1
— CS Constantine	1	2
13. ASO Chlef	0	1
— ES Sétif	0	1
— USM Bel-Abbès	0	1
— Paradou AC	0	2

Ligue de diamant / Meeting de Paris

## Taufik Makhloufi participera au 1500 m

LE DOUBLE médaillé d'argent (800 et 1500 m) aux Jeux Olympiques de Rio-2016, l'Algérien Taufik Makhloufi, sera au départ du 1500 m du meeting de Paris, prévu le 24 août au stade Charléty pour le compte de la 12<sup>e</sup> étape de la Ligue de diamant, ont annoncé les organisateurs. Ce sera le premier 1500 m de la saison pour l'ancien champion olympique 2012 de la distance depuis son retour sur les pistes. Le natif de Souk Ahras avait effectué son retour à la compétition le 16 juillet dernier à l'occasion du meeting

international de Sotteville-lès-Rouen (France). Il avait pris la deuxième place sur le 800 mètres avec un chrono de 1:46.33. Il avait enchaîné le 20 juillet avec le meeting international d'Heusden Zolder (Belgique) avec une deuxième place en 1:45.33, réalisant par la même occasion les minima de participation aux prochains Mondiaux-2019 d'athlétisme au Qatar. Sa dernière sortie cette saison remonte à dimanche, au meeting du Luxembourg, où Makhloufi a terminé deuxième du 800 m (1:45.82), devancé par

son compatriote Yassine Hethat qui a réalisé les minima des Mondiaux de Doha en 1:45.58. Le 1500m masculin sera l'une des courses les plus ouvertes et excitantes de la soirée à Paris. Au départ, deux des trois médaillés sur la distance aux Jeux de Rio-2016, l'Algérien Taufik Makhloufi (argent) et le Néo-Zélandais Nick Willis (bronze) face aux sensations norvégiennes Jakob et Filip Ingebrigtsen, créditées respectivement de 3:30.16 et 3:30.82 cette année.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Criminalité

### Deux personnes arrêtées et une quantité de cannabis saisie à Saïda et Mila

LES ÉLÉMENTS de la police ont arrêté deux personnes et saisi une quantité de cannabis et de psychotropes dans les wilayas de Saïda et Mila, indique hier un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment le trafic de drogue, les forces de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Saïda ont exécuté un mandat de perquisition au domicile d'un présumé

auteur impliqué dans ce délit, qui s'est soldé par la récupération de près d'un kilogramme de cannabis traité.

Par ailleurs, deux présumés auteurs impliqués dans une affaire liée au trafic de psychotropes ont été interpellés par les forces de la police judiciaire de Mila en possession de 4 860 comprimés psychotropes, note la même source.

R. N.

## Accidents de la circulation

### 37 décès et 1 919 blessés en une semaine

TRENTE-SEPT personnes ont trouvé la mort et 1 919 autres ont été blessées dans 1 476 accidents de la circulation, survenus à travers le territoire national durant la période du 11 au 17 août du mois courant, indique hier un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

«Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Sidi Bel-Abbès avec quatre personnes décédées et 32 autres blessées suite à 27 accidents de la route», précise la même source.

Par ailleurs et concernant les secours à personnes, 12 024 interventions ont été effectuées pour la prise en charge de 1 468 blessés ayant été traités par les secours médicalisés de la Protection civile sur les lieux des accidents ainsi que l'évacuation de 10 246 malades vers les structures sanitaires, est-il ajouté.

En outre, les mêmes secours ont effectué «4 545 interventions pour procéder à l'extinction de 3 691 incendies urbains, industriels et autres», conclut le communiqué.

R. N.

## Hadj 2019

### 21 pèlerins algériens décédés

UN NOUVEAU décès a été enregistré hier matin parmi les pèlerins algériens aux Lieux saints, portant le nombre total de décès depuis le début du Hadj 2019 à vingt et un, a indiqué le chef de la Mission médicale.

Il s'agit de Saghi Yamna (82 ans), originaire de la wilaya d'Oran, décédée dans sa chambre d'hôtel à Médine d'un arrêt cardiaque, a précisé le D<sup>r</sup> Mahmoud Dahmane.

La défunte, qui souffrait de maladie cardiovasculaire et était porteuse d'un stimulateur cardiaque, est décédée suite à un épuisement

physique après l'accomplissement de tous les rituels du Hadj, a-t-il ajouté, précisant qu'elle devait rentrer en Algérie mercredi (aujourd'hui).

Le responsable a, par ailleurs, fait savoir que l'évacuation vers l'Algérie des pèlerins malades se poursuivait, précisant que quatre hadjis souffrant de problèmes cardiaques seront rapatriés jeudi à partir de l'aéroport de Djeddah.

Seize pèlerins algériens sont toujours hospitalisés en Arabie saoudite, a ajouté le chef de la Mission médicale.

APS

## Camp national des activités scientifiques pour jeunes

### Plus de 100 participants à la 7<sup>e</sup> édition

La 7<sup>e</sup> édition du Camp national des activités scientifique pour jeunes a été lancée hier à Jijel avec la participation de plus de 100 jeunes venus de 26 wilayas du pays. «Ce camp vise principalement à promouvoir l'activité scientifique parmi la jeunesse et à créer des passerelles de rencontres entre les jeunes dans ce domaine, ainsi que l'échange d'idées et de connaissances

dans le cadre du tourisme scientifique», a précisé le responsable de cette activité, Idris Tabouche. Tenu au Centre des loisirs scientifiques au chef-lieu de wilaya, les activités de ce camp s'appuient sur trois axes principaux, à savoir l'astronomie, l'électronique et l'audiovisuel, a fait savoir la même source, soulignant que les participants exposent leurs projets et participent à



Djalou@hotmail.com

## Spécialisée dans la falsification de documents

### Mise hors d'état de nuire d'une bande à Mostaganem

La brigade de lutte contre la contrebande et le vol de véhicules de la sûreté de wilaya de Mostaganem a mis hors d'état de nuire une bande spécialisée dans la falsification de documents administratifs et détournement de deniers publics, à sa tête un entrepreneur et sa femme en état de fuite, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité.

Par Samy B.

Cette opération a été effectuée sur la base d'informations faisant état de dépassements et de violations de la loi dans une procédure d'octroi d'un prêt auprès d'un établissement bancaire au niveau de la wilaya d'Oran, a-t-on expliqué de même source. Les investigations effectuées par la police depuis le mois de juillet dernier ont conclu qu'un entrepreneur et sa femme

avaient procédé à la falsification de documents authentiques de camions, ainsi que des rapports de travaux et la présentation d'un projet fictif comme caution pour l'obtention d'un prêt bancaire de 40 millions DA, selon la même source.

Les investigations menées par la brigade judiciaire ont démontré que le responsable de l'une des annexes administratives rattachées à la commune de Mostaganem avait procédé à la falsification de docu-

ments officiels ayant déjà fait l'objet d'approbations et ce, avec la complicité du directeur de l'établissement bancaire, pour faciliter l'octroi d'un prêt financier.

Les mis en cause, parmi lesquels une femme et des fonctionnaires, ont été présentés devant le tribunal de Mostaganem pour les chefs d'inculpation «constitution d'une bande de malfaiteurs», «faux et usage de faux de documents officiels», «détournement de deniers publics» et «abus de fonction et non dénonciation de faits de corruption».

Les instances judiciaires ont ordonné la mise en détention provisoire du responsable de l'annexe administrative et la mise sous contrôle judiciaire du directeur de l'établissement bancaire, alors que les recherches sont en cours pour arrêter l'entrepreneur et sa femme et l'un de leurs acolytes, a-t-on indiqué.

Lamia Y.

S. B.